

# Filles et garçons face à l'orientation

**Jean-Paul CAILLE**

*Bureau des études statistiques sur l'enseignement scolaire*

**Sylvie LEMAIRE**

*Bureau des études statistiques sur l'enseignement supérieur*

*Direction de la programmation et du développement*

**Si, en fin de troisième, l'orientation plus fréquente des filles vers le second cycle général ou technologique s'explique par leur meilleure réussite scolaire, leurs vœux divergent nettement de ceux des garçons en fin de seconde.**

**Quelle que soit leur appartenance sociale ou leur réussite scolaire, elles optent moins souvent pour une 1<sup>ère</sup> scientifique. De même, en 1<sup>ère</sup> technologique comme en BEP, les sections industrielles restent le domaine réservé des garçons, alors que les filles rejoignent en majorité les sections tertiaires. Ces choix d'orientation sont le plus souvent entérinés par les conseils de classe qui, à partir du moment où l'élève présente un niveau scolaire suffisant, valent leur décision sur le vœu des familles. De telles différences expliquent, mais pour partie seulement, celles que l'on retrouve dans l'enseignement supérieur. Si les filles se dirigent plus souvent vers des études longues à l'université, et les garçons vers une filière sélective, leurs choix correspondent aussi à des motivations spécifiques.**

**D**ans le rapport à leur scolarité, les filles apparaissent souvent dans une position paradoxale. D'une part, elles réussissent en moyenne mieux que les garçons ; en particulier, elles redoublent moins et obtiennent plus souvent le baccalauréat. D'autre part, au moment des grands choix d'orientation, elles s'engagent dans les filières les moins rentables professionnellement et perdent ainsi une partie du bénéfice de cette meilleure réussite scolaire. Cette situation s'observe dans l'enseignement général où les filles ne s'orientent pas autant que leurs résultats scolaires le permettraient dans les filières scientifiques. Elle apparaît aussi dans l'enseignement professionnel où elles se concentrent dans les spécialités tertiaires. On la retrouve, enfin, dans l'enseignement supérieur, où les filles optent majoritairement pour l'université et sont sous-représentées dans les filières les plus sélectives.

Comment cette situation se construit-elle tout au long de la scolarité ? Quels sont les principaux paliers d'orientation du système éducatif où le destin des filles se sépare de celui des garçons ? Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer ou plus simplement peser sur cette différence de comportement ? Cette étude tentera de répondre à ces questions en s'appuyant principalement sur deux panels d'élèves et d'étudiants que la direction de la programmation et

du développement du ministère de l'Éducation nationale suit dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur : le panel 1995 pour étudier l'orientation en fin de troisième et le panel 1989 pour analyser les choix d'orientation en fin de seconde et dans l'enseignement supérieur.

**À DEGRÉ DE RÉUSSITE COMPARABLE, LES FILLES FONT LES MÊMES CHOIX D'ORIENTATION QUE LES GARÇONS EN FIN DE TROISIÈME...**

La fin du collège constitue aujourd'hui une étape cruciale dans le cursus scolaire puisqu'elle est devenue le premier palier d'orientation après la sixième. Au sortir du premier cycle, plusieurs voies s'offrent aux collégiens : accès au second cycle général et technologique, préparation d'un diplôme professionnel dans un cadre scolaire ou en apprentissage, redoublement au cas où les résultats semblent insuffisants pour obtenir l'une de ces deux orientations. Depuis le milieu des années soixante-dix, le choix entre ces différentes voies fait l'objet d'une procédure qui institue un dialogue entre la famille et le conseil de classe. L'ordre selon lequel chaque partie en présence formule ses choix influe profondément sur

**TABLEAU 1 – Vœux d’orientation des garçons et des filles en fin de troisième générale**

	Garçons				Filles				En %
	Seconde générale et technologique	BEP	CAP	Redoublement	Seconde générale et technologique	BEP	CAP	Redoublement	
Moyenne des notes au contrôle continu du brevet									
Moins de 9 sur 20	22,7	59,6	11,2	6,4	24,8	61,0	8,9	5,3	
Entre 9 et 13	77,0	19,6	2,4	1,1	77,6	19,3	2,1	1,0	
Plus de 13 sur 20	98,6	0,9	0,4	0,1	98,4	1,4	0,1	0,1	
Ensemble	67,9	25,8	4,2	2,2	75,0	20,9	2,7	1,4	

**LECTURE –** Quand ils ont obtenu moins de 9 sur 20 au contrôle continu du brevet des collèges, 22,7 % des garçons parvenus en troisième générale formulent un vœu d’orientation en seconde générale ou technologique.

le fonctionnement de la procédure d’orientation et les résultats qu’elle produit. Ce sont d’abord les familles qui expriment des vœux d’orientation. Après avoir eu connaissance de ces derniers, le conseil de classe formule à son tour des propositions d’orientation. S’il y a accord entre le choix de la famille et la proposition du conseil de classe, cette dernière devient la décision d’orientation. En cas de désaccord, les familles peuvent demander un entretien avec le chef d’établissement et, faute d’accord à la suite de cette entrevue, faire appel auprès d’une commission qui statue en dernier recours. L’effet pervers inhérent à ce dispositif a été souvent mis en évidence : le conseil de classe tranche plus sur l’adéquation entre le choix de la famille et les capacités de l’élève qu’il ne recherche l’orientation la plus adaptée aux performances scolaires du jeune. Un élève dont la famille exprimerait une orientation peu ambitieuse, qui se situerait en deçà de ses capacités, risque de voir cette forme « d’auto-sélection » scolaire entérinée par le conseil de classe.

Dans le cadre de cette procédure, les filles et les garçons expriment, en fin de 3<sup>e</sup> générale, des vœux qui apparaissent aujourd’hui très proches. Certes, globalement, une certaine divergence apparaît entre les deux catégories d’élèves. 75 % des filles contre seulement 68 % garçons souhaitent une orientation en 2<sup>nd</sup>e générale et technologique. À l’inverse, les garçons sont plus nombreux à demander une seconde professionnelle ou à vouloir s’engager dans la préparation d’un CAP. Mais ce décalage

s’explique par des différences de réussite scolaire. Lorsqu’on observe les vœux d’orientation des garçons et des filles à la lumière des notes obtenues au contrôle continu du brevet<sup>1</sup>, on est frappé par la grande convergence des comportements (*tableau 1*). Le choix d’orientation dépend d’abord du degré de réussite scolaire. À 13 ou plus de moyenne, la quasi-totalité des garçons et des filles choisissent la seconde générale ou technologique ; ils sont encore un peu plus des trois-quarts à formuler un tel vœu si leur note de contrôle continu se situe entre 9 et 13 ; en revanche, le choix de cette orientation devient de part et d’autre très minoritaire en cas de note moyenne inférieure à 9, puisque dans une telle situation, seulement 25 % des filles et 23 % des garçons demandent une 2<sup>nd</sup>e générale ou technologique. Le choix d’un BEP devient alors largement majoritaire, sans qu’aucune divergence de comportement n’apparaisse entre garçons et filles : 60 % des collégiens et 61 % des collégiennes demandent une telle orientation.

Ce premier résultat est confirmé quand l’orientation en fin de 3<sup>e</sup> générale est analysée à travers un modèle de régression logistique qui mesure l’impact propre des caractéristiques scolaires et sociales des élèves sur la probabilité de formuler un vœu d’orientation en 2<sup>nd</sup>e générale ou technologique (*tableau 2*). Plus précisément, c’est l’impact de neuf caractéristiques individuelles qui sera estimé ici : deux caractéristiques démographiques (le sexe et la nationalité), trois caractéristiques scolaires (âge d’entrée en 6<sup>e</sup>, le fait

d’avoir ou non redoublé au collège et la note moyenne en français, mathématiques et première langue vivante obtenue au contrôle continu du brevet) et quatre caractéristiques familiales (catégorie socioprofessionnelle du chef de famille, niveau de diplôme du père et de la mère et activité professionnelle éventuelle de celle-ci). Les résultats de cette analyse confirment la profonde similitude de comportements entre garçons et filles. À situation sociale et scolaire comparable, aucune différence significative n’est mise en évidence. En revanche, les caractéristiques scolaires et sociales créent des disparités très importantes. Comme on pouvait s’y attendre, le choix de la 2<sup>nd</sup>e générale ou technologique est étroitement lié aux notes obtenues au contrôle continu du brevet. Pour un élève qui partagerait les autres caractéristiques de la situation de référence, la probabilité de formuler un vœu

#### NOTE

**1.** Il s’agit des seules notes de français, mathématiques et première langue vivante, c’est-à-dire des matières dont on peut penser qu’elles constituent, tant pour l’élève que pour le conseil de classe, des indicateurs importants pour déterminer les orientations possibles après la 3<sup>e</sup> générale. Le contrôle continu du brevet couvre à la fois les résultats obtenus en 3<sup>e</sup> et ceux de la 4<sup>e</sup>. Outre les trois matières précitées, il inclut aussi les notes en physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, éducation physique et sportive, arts plastique, éducation musicale, technologie et seconde langue vivante. Les notes dans ces disciplines n’ont pas été recueillies.

d'orientation vers cette classe passe de 19% à 99% si au lieu d'obtenir une note moyenne inférieure à 8/20, il a obtenu plus de 15/20. Mais, à notes comparables, les choix d'orientation restent aussi très sensibles au passé scolaire : être arrivé en retard en 6<sup>e</sup> ou avoir redoublé avant la 3<sup>e</sup> entraîne toujours une baisse des demandes d'orientation vers le cycle long. Par

ailleurs, l'orientation en fin de 3<sup>e</sup> reste une étape du cursus scolaire marquée par de fortes disparités sociales. La situation est ici très différente de celle qui vient d'être mise en évidence sur l'appartenance sexuelle. À résultats scolaires et autres caractéristiques comparables, les enfants de cadres, d'enseignants, mais aussi de professions intermédiaires et d'employés

demandent plus souvent une orientation en 2<sup>nd</sup>e générale ou technologique que les enfants d'ouvriers ou d'agriculteurs. On observe aussi une disparité de demande assez sensible selon le niveau de diplôme des parents ou la nationalité, en faveur des collégiens dont le père ou la mère détient un diplôme égal ou supérieur au bac et des élèves de nationalité étrangère.

**TABLEAU 2 – Impact des caractéristiques familiales et scolaires des élèves sur le déroulement de la procédure d'orientation en fin de 3<sup>e</sup> générale : premier vœu formulé par les familles et décision du conseil de classe d'une orientation en seconde générale ou technologique**

Modalité de référence	Modalité active	Vœu d'orientation en seconde générale & techno.		Décision d'orientation en seconde générale & techno.	
		Coefficient	Effet marginal	Coefficient	Effet marginal
Constante		1,02		3,04	
Probabilité de la situation de référence			73,6 %		95,5 %
Sexe					
garçon	filles	ns		ns	
Nationalité de l'élève					
français	étranger	0,76	12,1	ns	
Âge d'entrée en 6 <sup>e</sup>					
11 ans	10 ans	0,87	13,4	ns	
	12 ans	- 0,78	- 17,6	ns	
	13 ans ou plus	- 1,41	- 33,2	ns	
Redoublement au collège à l'heure en 3 <sup>e</sup>	un an de retard en 3 <sup>e</sup>	- 1,14	- 26,4	- 0,72	- 4,4
Moyenne des notes en français, mathématiques et première langue vivante au contrôle continu du brevet					
>10 et <=11	<8/20	- 2,47	- 54,5	- 3,28	- 51,4
	>=8 et <=9	- 1,63	- 38,3	- 2,36	- 28,9
	>9 et <=10	- 0,75	- 16,8	- 1,13	- 8,3
	>11 et <=12	0,73	11,7	1,24	3,2
	>12 et <=13	1,33	17,8	2,08	4,0
	>13 et <=14	1,96	21,6	2,56	4,2
	>14 et <=15	2,97	24,6	3,38	4,4
	>15	3,34	25,2	3,58	4,4
PCS du chef de famille					
ouvrier qualifié	agriculteur	- 0,54	- 11,7	ns	
	commerçant, artisan	0,57	9,5	ns	
	cadre, chef d'entreprise	1,34	17,9	ns	
	enseignant	0,95	14,3	ns	
	profession intermédiaire	0,66	10,8	ns	
	employé	0,41	7,1	ns	
	ouvrier non qualifié	- 0,30	- 6,2	- 0,39	- 2,0
	inactif	ns		ns	
Diplôme du père					
brevet, CAP ou BEP	sans diplôme	ns		ns	
	certificat d'études primaires	ns		ns	
	baccalauréat	0,48	8,2	ns	
	enseignement supérieur	0,62	10,3	ns	
	inconnu	ns		ns	
Diplôme de la mère					
brevet, CAP ou BEP	sans diplôme	ns		ns	
	certificat d'études primaires	ns		ns	
	baccalauréat	0,46	7,9	ns	
	enseignement supérieur	0,75	11,9	ns	
	inconnu	ns		- 0,35	- 1,8
Activité de la mère					
mère inactive	mère active	ns		- 0,33	- 1,7
1 <sup>er</sup> vœu d'orientation en fin de 3 <sup>e</sup> générale					
2 <sup>nd</sup> e générale & techno.	autre orientation			- 6,12	- 91,1

**LECTURE – À situation familiale, âge d'entrée en 6<sup>e</sup> et notes au contrôle continu du brevet comparables, les filles n'expriment pas plus souvent un vœu d'orientation en 2<sup>nd</sup>e générale ou technologique que les garçons puisque le coefficient estimé ne diffère pas significativement de 0. Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en gras 1 %, en romain 5 %. Au-delà, ils sont marqués ns (non significatif).**

**Panel d'élèves du second degré recruté en 1995, enquête sur l'orientation en fin de troisième.**

Les étapes ultérieures de la procédure d'orientation apportent peu de changement à la situation qui vient d'être décrite. L'institution scolaire assoit ses décisions sur la demande des familles, mais en l'ajustant à la valeur scolaire de l'élève. Un collégien qui n'aurait pas demandé une orientation vers une seconde générale ou technologique a très peu de chances, quel que soit son niveau scolaire, de se la voir spontanément proposer par le conseil de classe. Mais lorsqu'il a exprimé ce choix, son acceptation par le conseil de classe est très dépendante de son niveau scolaire. Comparativement à un élève de la situation de référence qui aurait obtenu entre 10 et 11/20 au contrôle continu du brevet, un collégien dont la note se situe au-dessous de 8/20 voit sa probabilité de satisfaction baisser très fortement : elle diminue de 51 points. Les autres caractéristiques ont peu d'impact. La décision du conseil de classe ne semble pas affectée par le fait que l'élève soit un garçon ou une fille et les disparités sociales sont presque entièrement intégrées dans les différences de vœux d'orientation.

### ... MAIS EN CAS D'ORIENTATION EN BEP, LES FILLES CHOISSENT PRESQUE EXCLUSIVEMENT DES SPÉCIALITÉS TERTIAIRES

Le choix entre le second cycle général ou technologique et le second cycle professionnel apparaît donc très lié au niveau scolaire et au milieu social, mais indépendant du sexe. En revanche, quand ils ont été orientés dans le second cycle professionnel, les collégiens et les collégiennes ne font pas du tout les mêmes choix de spécialité.

La concentration des filles dans les services est très forte puisque 88 % d'entre elles choisissent une

**TABLEAU 3 – Choix de spécialité professionnelle à l'entrée en BEP**

Spécialité professionnelle choisie en fin de 3 <sup>e</sup> en cas de décision d'orientation en BEP	Filles	Garçons
Domaines de la production	12,2	77,4
Spécialités pluri-technologiques de production	0,1	1,0
Agriculture, pêches, forêt et espaces verts	4,0	9,3
Transformations	2,1	8,0
Génie civil, construction, bois	0,7	9,5
Matériaux souples	4,0	0,2
Mécanique, électricité, électronique	1,3	49,4
Domaines des Services	87,8	22,6
Échanges et gestion	28,6	14,1
Communication et information	25,1	1,7
Services aux personnes	32,0	5,9
Services à la collectivité	2,1	0,9
Ensemble	100,0	100,0

**LECTURE – Quand ils ont été orientés en fin de 3<sup>e</sup> en BEP, 12,2 % des filles et 77,4 % des garçons choisissent une spécialité professionnelle appartenant aux domaines de la production.**

**SOURCE – Panel d'élèves du second degré recruté en 1995, enquête sur l'orientation en fin de troisième.**

spécialité relevant de ces domaines (tableau 3). Plus précisément, quatre spécialités regroupent à elles seules les trois quarts des lycéennes de seconde professionnelle : secrétariat bureautique, spécialités plurivalentes sanitaires et sociales, commerce et vente, comptabilité et gestion. Par ailleurs, quand elles s'orientent dans les domaines de la production, les filles font encore des choix très sexués puisque les spécialités les plus fréquentes sont l'habillement, le soin aux animaux et l'agroalimentaire. Les filles qui transgressent cette forte sexualisation des spécialités professionnelles constituent l'exception. Ainsi, parmi les 1 365 collégiennes observées, seulement 4 se préparaient à devenir électricienne ou électronicienne et un nombre identique cherchait à devenir mécanicienne.

Le regroupement des garçons dans les domaines de la production est à peine moins prononcé. 77 % d'entre eux ont choisi une spécialité appartenant à ce domaine, avec une préférence marquée pour le secteur de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique qui accueille à lui seul près d'un lycéen de seconde professionnelle sur deux. Quand ils ont choisi de préparer un métier du secteur tertiaire, les trois quarts des garçons se concentrent dans un nombre restreint de spécialités :

comptabilité - gestion, commerce - vente et secrétariat - bureautique.

L'analyse du choix d'une spécialité des domaines de la production à partir d'un modèle comportant les dimensions explicatives utilisés pour l'étude du choix de la seconde générale et technologique confirme cette forte disparité de comportement entre garçons et filles. À autres caractéristiques comparables, les filles demandent beaucoup moins fréquemment une orientation vers le secteur de la production. L'impact du milieu social est deux fois moins fort, avec la mise en évidence de deux tendances contraires : comparativement aux fils d'ouvriers qualifiés qui servent de situation de référence, les enfants de cadres et d'employés ont moins tendance à s'orienter vers les spécialités du secteur secondaire, alors que les enfants d'agriculteurs font des choix opposés. Par ailleurs, le choix de la spécialité de BEP apparaît indépendant des résultats scolaires antérieurs. Aucun effet propre n'est associé au fait d'avoir redoublé avant la troisième ou aux notes obtenues au contrôle continu du brevet.

Ce caractère très sexué du choix de la spécialité de BEP a deux conséquences. D'abord, au sein de l'enseignement professionnel, la mixité existe souvent au niveau de l'établissement, mais plus rarement dans les classes. Seule la spécialité

comptabilité - gestion présente un semblant de parité entre les garçons (40%) et les filles (60%). Au moment où l'institution scolaire se préoccupe du caractère sexuel et sexiste des situations de violence existant dans certains lycées, on peut se demander si une telle absence de mixité n'est pas susceptible de rendre plus difficiles les relations entre les filles et les garçons à l'intérieur des établissements. Ensuite, la concentration des filles dans les spécialités des domaines des services pénalise leur insertion sur le marché du travail et explique – au moins pour une part – les disparités professionnelles existant entre hommes et femmes<sup>2</sup>. Le secteur tertiaire offre en effet des débouchés plus incertains que le secteur secondaire. En particulier, les emplois y sont plus précaires et les qualifications acquises en formation initiale moins reconnues, ce qui débouche souvent sur des situations de surqualification par rapport à l'emploi exercé.

## LA MOINDRE ORIENTATION DES FILLES EN PREMIÈRE SCIENTIFIQUE S'OBSERVE QUELS QUE SOIENT LE MILIEU SOCIAL ET LE DEGRÉ DE RÉUSSITE SCOLAIRE

Pour les élèves orientés vers le second cycle général et technologique, la fin de la classe de seconde constitue à nouveau un palier d'orientation important. C'est en effet à ce moment du cursus scolaire que l'élève doit choisir la section de première qui va déterminer le type de baccalauréat préparé. En fin de seconde générale<sup>3</sup>, les filles et les garçons formulent des vœux d'orientation sensiblement différents. Près de la moitié des seconds mais à peine plus du quart des premières demandent à intégrer une première S.

Un décalage inverse s'observe pour la première L, 27% des filles contre seulement 10% des garçons souhaitant obtenir une telle orientation. On retrouve aussi des choix très sexués quand la demande d'orientation porte sur les premières technologiques. 92% des demandes d'orientations en 1<sup>ère</sup> STI proviennent des garçons ; à l'opposé, 96% des vœux d'orientation en 1<sup>ère</sup> SMS sont exprimés par les filles. Les choix d'orientations vers la 1<sup>ère</sup> STT sont aussi fortement féminisés puisque 69% des lycéens qui se prononcent en faveur de cette section sont des filles.

Le choix de la 1<sup>ère</sup> S est très emblématique de la situation paradoxale des filles face à l'orientation. Leur meilleure réussite par rapport aux garçons devrait les conduire à s'engager plus fréquemment vers cette filière. Or, on assiste à la situation contraire. La plus faible demande d'orientation des filles vers cette section est un phénomène général, qui traverse à la fois les différences de milieu social et les hiérarchies scolaires. Quelle que soit l'origine

sociale, le décalage entre garçons et filles est important. Selon la catégorie socioprofessionnelle, le rapport logistique<sup>4</sup> varie entre 2,2 et 2,9, pour un rapport logistique moyen de 2,5 (tableau 4). C'est parmi les enfants d'enseignants que la différence est la plus réduite. Elle atteint son amplitude maximum parmi les enfants d'agriculteurs et ceux d'ouvriers non qualifiés. Un constat similaire apparaît quand on prend en compte le profil scolaire des élèves au travers de l'âge d'entrée en seconde – qui reflète l'ensemble des redoublements depuis le début de la scolarité élémentaire – ou du fait d'avoir ou non redoublé au collège. Dans toutes les situations, le décalage entre les vœux d'orientation des filles et des garçons est prononcé, avec un rapport logistique jamais inférieur à 2,7. Mais les écarts liés à l'âge ou au parcours scolaire sont plus importants que ceux liés à l'origine sociale. C'est parmi les lycéens parvenus en seconde générale avec un an de retard ou ayant redoublé une fois au collège que la disparité d'orientation est la plus forte.

### NOTES

2. Une étude récente du CEREQ mesure avec précision l'effet des différences d'orientation sur les disparités d'insertion professionnelle entre hommes et femmes en s'intéressant aux garçons et filles qui ont connu une orientation atypique. Celle-ci a un effet différentiel selon le niveau de formation et ne suffit pas à combler les disparités de situation professionnelle entre garçons et filles. COUPPIE T. et EPIPHANE D. « Que sont les filles et les garçons devenus ? Orientation scolaire atypique et entrée dans la vie active. », *Bref* n° 178, CEREQ, septembre 2001.

3. Il s'agit plus précisément de la seconde option sciences de la vie et de la terre (SVT). L'enquête sur l'orientation en fin de seconde des élèves du panel 1989 a eu lieu aux mois de juin 1994 et 1995. Les élèves pouvaient choisir entre cinq matières de tronc commun : sciences de la vie et de la terre (SVT), technologie des systèmes automatisés (TSA), sciences et techniques médico-sociales (STMS), techniques des sciences physiques (TSP) et sciences et techniques biologiques et paramédicales (STBP). Dans les quatre derniers cas, le choix de la première est en partie prédéterminé par le choix de tronc commun au niveau de la seconde. C'est pourquoi ces élèves n'ont pas été retenus pour l'analyse du choix de la première S.

4. Le rapport logistique (*odds ratio*) met en relation deux événements contraires. Ainsi, dans le tableau 4, le rapport logistique calculé sur les enfants d'agriculteurs rapporte le cas où un fils d'agriculteur formule un vœu d'orientation en 1<sup>ère</sup> S et pas une fille d'agriculteur, au cas contraire, la fille d'agriculteur choisit une orientation en première S et pas le fils d'agriculteur. Le rapport logistique de 2,9 signifie que le premier événement a 2,9 fois plus de chances de se produire que le second.

**TABLEAU 4 – Le choix de la première S en fin de seconde (option sciences de la vie et de la terre – SVT) selon l'origine sociale et le profil scolaire des élèves**

	Garçons	Filles	Comparaison additive	Comparaison multiplicative	Comparaison logistique
CS du chef de famille					
Agriculteur	61,9	35,8	26,1	1,73	2,9
Artisan commerçant	41,0	21,3	19,7	1,93	2,6
Cadre et chef d'entreprise	62,3	40,3	22,0	1,55	2,4
Enseignant	65,4	46,8	18,6	1,40	2,2
Profession intermédiaire	46,4	27,2	19,2	1,70	2,3
Employé	40,7	20,3	20,4	2,00	2,7
Ouvrier qualifié	35,5	19,5	16,1	1,82	2,3
Ouvrier non qualifié	41,1	19,5	21,6	2,11	2,9
Inactif	33,3	15,8	17,5	2,11	2,7
Âge d'entrée en 2 <sup>nde</sup> générale					
14 ans	77,6	52,3	25,3	1,48	3,2
15 ans	57,0	32,0	25,0	1,78	2,8
16 ans	22,0	6,4	15,6	3,42	4,1
17 ans et plus	19,8	8,3	11,4	2,37	2,7
Parcours scolaire au collège					
Sans redoublement	56,1	31,9	24,2	1,76	2,7
Un redoublement	21,0	6,4	14,6	3,28	3,9
Ensemble	49,0	27,6	21,4	1,77	2,5

**LECTURE – En fin de seconde option SVT, 61,9 % des fils d'agriculteurs contre seulement 35,8 % des filles de même origine sociale expriment un vœu d'orientation en 1<sup>ère</sup> S. La différence entre les deux proportions est de 26,1 points. Les fils d'agriculteurs choisissent la 1<sup>ère</sup> S 1,73 fois plus souvent que les filles de même origine sociale. Le fait que les garçons choisissent la 1<sup>ère</sup> S et pas les filles est un événement qui a 2,9 fois plus de chances de se produire que la situation contraire, les filles choisissent la 1<sup>ère</sup> S et pas les garçons.**

Un élément d'explication peut être avancé à partir des notes obtenues au contrôle continu du brevet par les élèves du panel 1995. Quand ils ont redoublé une fois au collège, les garçons et les filles obtiennent des résultats très proches en mathématiques : 8,8/20 pour les collégiens et 8,4/20 pour les collégiennes. Mais ces dernières bénéficient de notes proches de la moyenne en français (9,9/20) et en première langue vivante (9,5/20). En revanche, les garçons obtiennent dans les deux matières des résultats proches de ceux qui étaient les leurs en mathématiques

**NOTE**

5. On notera que l'explication ne vaut pas pour les élèves « à l'heure » car, dans ce cas, on n'observe pas chez les filles de différence de réussite aussi marquée entre les matières scientifiques et les matières littéraires : elles obtiennent une note moyenne de 11,6/20 en mathématiques, 12,1/20 en français et 12,4/20 en première langue vivante.

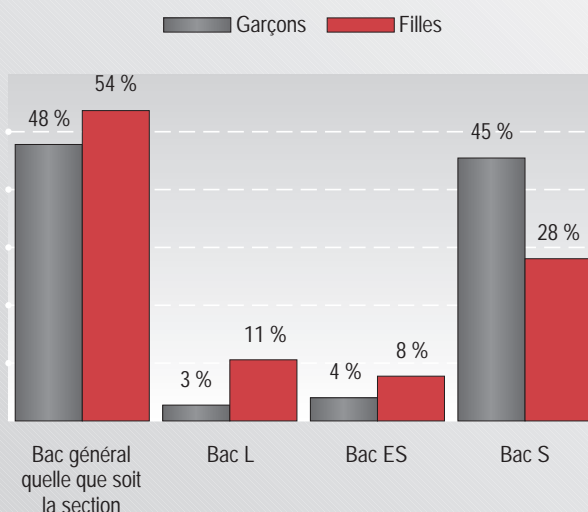
(respectivement 8,9/20 en français et 8,7/20 en première langue vivante). En extrapolant ces observations sur les élèves du panel 1989, on peut se demander si, en cas de redoublement au collège, les filles n'ont pas d'autant plus tendance à se détourner de la première scientifique que leurs

résultats dans les matières littéraires sont proches de la moyenne et peuvent ainsi laisser espérer un niveau de réussite satisfaisant en cas d'orientation vers les filières littéraires<sup>5</sup>. Mais, en tout état de cause, la faible orientation des filles vers la 1<sup>ère</sup> S semble aussi la conséquence d'une opinion ancrée très tôt dans la vision des familles. Interrogées trois ans après l'entrée en 6<sup>e</sup> sur les orientations envisagées pour leur enfant, 47 % d'entre elles déclarent souhaiter que leur enfant termine ses études secondaires avec un baccalauréat général. Mais, parmi les parents qui envisagent un tel diplôme, le choix d'un baccalauréat scientifique fluctue déjà sensiblement selon que l'élève est un garçon ou une fille : il atteint 45 % dans le

premier cas et seulement 28 % dans le second (*graphique 1*).

L'analyse, toutes choses égales par ailleurs, de l'impact des différentes caractéristiques sociales et scolaires des élèves sur le processus d'orientation en première S met à jour une triple différenciation :

**GRAPHIQUE 1 – Type de baccalauréat envisagé par les parents 3 ans après l'entrée en sixième**



scolaire, sexuelle et sociale. L'effet des différentes variables qui mesurent le degré de réussite scolaire est relativement homogène. Être parvenu en retard en 6<sup>e</sup>, avoir redoublé au collège ou encore avoir commencé sa scolarité secondaire avec un déficit d'acquis en français et en mathématiques constituent autant de situations qui pèsent négativement

sur la formulation d'un vœu d'orientation en 1<sup>ère</sup> S (*tableau 5*). De toutes les caractéristiques socio-démographiques observées dans le modèle, c'est le sexe qui a l'impact le plus marqué sur l'expression d'un choix d'orientation en 1<sup>ère</sup> S. Le fait d'être une fille plutôt qu'un garçon a un impact négatif d'ampleur comparable à celui associé aux

caractéristiques scolaires. L'effet des différences de milieu social est plus limité mais reste encore sensible. Par rapport aux enfants d'ouvriers qualifiés qui servent de situation de référence, les enfants d'agriculteurs, de cadres et d'enseignants formulent plus souvent, à autres caractéristiques comparables, une demande d'orientation en première S.

**TABLEAU 5 – Impact des caractéristiques familiales et scolaires des élèves sur le déroulement de la procédure d'orientation en fin de seconde générale : premier vœu formulé par les familles et décision du conseil de classe d'une orientation en 1<sup>ère</sup> scientifique**

Modalité de référence	Modalité active	Vœu d'orientation en 1 <sup>ère</sup> scientifique		Décision d'orientation en 1 <sup>ère</sup> scientifique	
		Coefficient	Effet marginal	Coefficient	Effet marginal
Constante		- 0,44		1,31	
Probabilité de la situation de référence			39,1 %		78,7 %
Sexe					
garçon	fille	- 1,06	- 20,9	ns	
Nationalité de l'élève					
français	étranger	ns		ns	
Niveau à l'entrée en 6 <sup>ème</sup>					
troisième quartile	quartile inférieur	- 0,31	- 7,1	- 0,62	- 12,1
	second quartile	- 0,37	- 8,3	ns	
	quartile supérieur	0,64	15,9	0,84	10,9
Âge d'entrée en 6 <sup>e</sup>					
11 ans	10 ans	0,60	14,8	ns	
	12 ans & +	- 0,80	- 16,7	ns	
Redoublement de la 6 <sup>e</sup>					
non	oui	- 1,11	- 21,6	ns	
Redoublement de la 5 <sup>e</sup>					
non	oui	- 1,18	- 22,6	ns	
Redoublement de la 4 <sup>e</sup>					
non	oui	- 1,20	- 22,8	- 1,18	- 25,6
Redoublement de la 3 <sup>e</sup>					
non	oui	- 1,39	- 25,3	- 1,06	- 22,6
PCS du chef de famille					
ouvrier qualifié	agriculteur	0,70	17,3	ns	
	commerçant, artisan	ns		ns	
	cadre, chef d'entreprise	0,42	10,2	ns	
	enseignant	0,42	10,4	ns	
	profession intermédiaire	ns		ns	
	employé	ns		ns	
	ouvrier non qualifié	ns		ns	
	inactif	ns		ns	
Diplôme du père					
CAP	sans diplôme	ns		ns	
	certificat d'études primaires	- 0,21	- 5,0	ns	
	baccalauréat	ns		ns	
	enseignement supérieur	0,46	11,4	ns	
	inconnu	ns		ns	
Diplôme de la mère					
CAP	sans diplôme	ns		ns	
	certificat d'études primaires	ns		ns	
	baccalauréat	0,28	6,9	ns	
	enseignement supérieur	0,30	7,3	ns	
	inconnu	0,23	5,6	ns	
Activité de la mère					
mère inactive	mère active	ns		ns	
1 <sup>er</sup> vœu d'orientation en fin de 3 <sup>e</sup> générale					
2 <sup>nd</sup> e générale & techno.	autre orientation			- 6,27	- 78,0

**LECTURE – À situation familiale, âge d'entrée en 6<sup>e</sup> et parcours scolaires au collège comparables, les filles n'expriment pas plus souvent un vœu d'orientation en 2<sup>nd</sup>e générale ou technologique que les garçons puisque le coefficient estimé ne diffère pas significativement de 0. Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en gras 1 %, en romain 5 %.**

**Au-delà, ils sont marqués ns (non significatif).**

**Panel d'élèves du second degré recruté en 1989, enquête sur l'orientation en fin de seconde.**

**TABLEAU 6 – Proposition d'orientation du conseil de classe selon le vœu en fin de seconde SVT**

Proposition du conseil de classe	Garçons						Filles					
	1 <sup>ère</sup> ES	1 <sup>ère</sup> L	1 <sup>ère</sup> S	1 <sup>ère</sup> techno.	Redoublem.	Autre orientation	1 <sup>ère</sup> ES	1 <sup>ère</sup> L	1 <sup>ère</sup> S	1 <sup>ère</sup> techno.	Redoublem.	Autre orientation
Vœu de l'élève :												
1 <sup>ère</sup> ES	63,5	2,4	0,8	13,2	17,8	2,4	69,7	3,5	0,9	10,1	14,0	1,7
1 <sup>ère</sup> L	0,6	72,5	0,6	4,3	19,8	2,3	1,2	78,4	0,5	4,7	13,4	1,9
1 <sup>ère</sup> S	2,4	0,5	81,8	4,0	10,6	0,7	3,8	1,8	86,3	2,3	5,8	0,1
1 <sup>ère</sup> technologique	1,1	0,4	1,5	65,5	21,6	9,9	0,4	0,9	0,3	72,8	16,1	9,5
Redoublement	0,0	0,0	0,0	0,0	90,1	9,9	0,6	0,0	1,2	1,8	88,3	8,2
Autre orientation	0,0	2,1	0,0	0,0	7,2	90,7	0,0	1,0	1,0	3,0	6,0	89,0
Ensemble	13,7	8,2	40,5	14,9	5,4	17,3	18,4	22,5	24,3	6,0	14,4	14,4

**LECTURE** – Quand ils ont formulé un vœu d'orientation en 1<sup>ère</sup> ES 63,5 % des garçons obtiennent satisfaction et seulement 0,8 % se voient proposer par le conseil de classe une orientation en 1<sup>ère</sup> S.

**SOURCE** – Panel d'élèves du second degré recruté en 1989, enquête sur l'orientation en fin de seconde.

Par ailleurs, les élèves de seconde générale ont d'autant plus tendance à souhaiter préparer un baccalauréat scientifique que leurs parents sont diplômés, surtout s'il s'agit du père. Au niveau de la formulation du vœu en 1<sup>ère</sup> S, on se trouve donc dans une situation sensiblement différente de celle qui avait pu être observée au moment de l'orientation en fin de troisième. La différence de choix d'orientation entre garçons et filles ne s'explique pas par des disparités de réussite scolaire. Au contraire, elle apparaît comme le fruit de décisions peu sensibles à la valeur scolaire ou au milieu social. Les étapes ultérieures de la procédure d'orientation ne modifient qu'à la marge cette situation. Comme en fin de 3<sup>e</sup>, les conseils de classe construisent d'abord leur décision d'orientation à partir du degré de compatibilité entre la valeur scolaire de l'élève et le vœu formulé par la famille. Quand cette compatibilité est établie, ils présentent rarement des propositions d'orientation alternatives à celle retenue par l'élève et ses parents (tableau 6).

### LES PREMIÈRES STI APPARAISSENT COMME UN DOMAINE RÉSERVÉ AUX GARÇONS

Cette forte sexualisation des choix d'orientation en fin de seconde n'est pas limitée à la section S. Elle apparaît aussi parmi les élèves qui ont choisi de préparer un baccalauréat technologique. On trouve ici une situation proche de celle qui prévalait au niveau de la détermination de la spécialité de BEP en fin de 3<sup>e</sup> : les sections du secteur secondaire ont tendance à être le domaine réservé des garçons, tandis que celles du secteur tertiaire recrutent majoritairement parmi les filles. Seule la section STL (sciences et technologies de laboratoire) offre une certaine mixité (56 % de garçons et 44 % de filles). En revanche, les autres sections présentent une tonalité masculine ou féminine très marquée. 93 % des jeunes souhaitant être orientés en STI (sciences et technologies industrielles) sont des garçons ; à l'opposé, respectivement 97 % et 67 % des demandes d'orientation en 1<sup>ère</sup> SMS (sciences médico-sociales) et STT (sciences et technologies tertiaires) sont exprimées par des filles<sup>6</sup>.

Les données recueillies dans l'enquête d'orientation en fin de 2<sup>nde</sup> du panel 1989 permettent d'analyser de manière plus précise l'orientation en

1<sup>ère</sup> STI ou en 1<sup>ère</sup> STT en utilisant le modèle explicatif mis en œuvre au niveau de l'orientation en 1<sup>ère</sup> S. Au niveau de la formulation des vœux, ces deux analyses débouchent sur des résultats assez proches. Dans les deux cas, le sexe est la variable qui pèse le plus sur le choix de l'une ou de l'autre section. Mais l'impact de cette caractéristique est deux fois et demie plus fort pour la 1<sup>ère</sup> STI que pour la 1<sup>ère</sup> STT, ce que reflétaient bien les proportions présentées plus haut, avec une absence presque totale de mixité des demandes en faveur de la 1<sup>ère</sup> STI. Le choix de la section apparaît aussi lié au milieu social de l'élève. À autres caractéristiques contrôlées, les enfants de cadres et ceux d'inactifs formulent moins souvent un vœu d'orientation en 1<sup>ère</sup> STI alors qu'ils manifestent au contraire un attrait plus fort pour la 1<sup>ère</sup> STT. Le niveau de diplôme des parents est une autre caractéristique du milieu social qui influe sur les choix : les demandes d'orientation en STI sont plus fortes quand le père détient un diplôme égal ou supérieur au CAP.

#### NOTE

**6.** On notera que sont étudiés ici l'ensemble des élèves de seconde et non plus, comme plus haut, les seuls élèves ayant choisi sciences de la vie et de la terre en matière de tronc commun.



En revanche, le choix de la section de la première technologique semble peu lié au degré de réussite scolaire de l'élève. Seul, le fait d'avoir redoublé la troisième exerce un impact négatif sur la formulation d'un souhait d'orientation en 1<sup>ère</sup> STI.

Les conseils de classe se trouvent donc en face de vœux d'orientation fortement sexués, présentant certaines disparités sociales, mais peu différenciés au niveau du degré de réussite scolaire. Dans les deux cas, la proposition et la décision finale d'orientation sont d'abord dépendantes du vœu formulé par la famille. Mais au-delà de cet aspect commun, les conseils de classe semblent régler leur proposition d'orientation sur des critères différents, selon que la demande d'orientation concerne la 1<sup>ère</sup> STI ou la 1<sup>ère</sup> STT. La filière industrielle est plus sélective que la filière tertiaire. Le fait d'avoir redoublé à l'école ou au collège pèse toujours négativement sur la probabilité de recevoir une proposition d'orientation vers une 1<sup>ère</sup> STI. Cet impact du degré de réussite scolaire de l'élève ne s'observe pas dans le cas d'une demande d'orientation en 1<sup>ère</sup> STT. À autres caractéristiques comparables, les chances de recevoir une proposition d'orientation vers ce type de première sont plus fortes quand l'élève a une mère diplômée ou appartient à une famille de cadres. De plus, les conseils de classe ne s'opposent pas au caractère très féminisé de cette section puisque, toutes choses égales par ailleurs en matière de réussite scolaire ou de caractéristiques familiales, les filles ont plus de chances d'obtenir une proposition d'orientation vers cette classe que les garçons. Entre la proposition et la décision finale, se situent les différents éléments de la procédure d'appel : entretien avec le chef d'établissement et passage éventuel devant une commission d'orientation qui statue en dernier recours sur l'orientation définitive de l'élève. S'agissant de l'orientation en STI, ce processus assouplit la sélection scolaire qui

marquait les propositions du conseil de classe, mais n'a pas d'impact sur les différences de choix entre garçons et filles.

## LES DISPARITÉS D'ORIENTATION À L'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR REFLÈTENT LES DIFFÉRENCES D'ORIENTATION PRISES AU LYCÉE...<sup>7</sup>

Le caractère très sexué des séries empruntées par les lycéens, qu'elles soient générales ou technologiques, a une incidence très forte sur le type d'études supérieures dans lesquelles les uns et les autres s'engagent. Après leur bac, les garçons intègrent ainsi majoritairement une filière sélective (classe préparatoire aux grandes écoles, IUT, STS), tandis que les filles optent le plus souvent pour des études longues à l'université : les deux tiers de ceux qui s'inscrivent en DEUG ou en PCEM sont des filles (*tableau 7*). Ces différences d'orientation sont particulièrement marquées parmi

### NOTE

7. Seuls ont été retenus ici les bacheliers généraux et technologiques, les poursuites d'études des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur étant très minoritaires.

les bacheliers généraux, alors même que les filles ont plus souvent décroché leur bac « à l'heure » : les garçons sont plus de deux fois plus nombreux que les filles à choisir une classe préparatoire ou un IUT, tandis que près de 2 filles sur 3 se sont inscrites en DEUG, ou en premier cycle d'études médicales ou pharmaceutiques. Mais du fait de la faible demande d'orientation des filles en 1<sup>ère</sup> S, 37 % seulement des bachelières générales ont eu leur bac dans cette série, alors que c'est le cas de 68 % des garçons. Or, c'est celle dont les débouchés en classe préparatoire et en IUT sont les plus nombreux, tandis que la série L, choisie par 35 % des bachelières générales, ouvre principalement sur des études à l'université.

La même situation s'observe parmi les lauréats d'un baccalauréat technologique : plus de sept garçons sur dix intègrent un IUT ou surtout une STS, alors que ce n'est le cas que de la moitié des filles. Celles-ci entrent en plus grand nombre à l'université, et interrompent également plus souvent leurs études. Mais elles n'ont pas fait le choix des mêmes spécialités à l'entrée en première. Plus de la moitié des garçons sont titulaires d'un baccalauréat STI (sciences et technologie industrielles), pour lequel les opportunités de poursuites d'études dans les filières professionnalisées, et en particulier en IUT, sont nombreuses. À l'inverse, sept bachelières technologiques sur dix viennent de la série STT (sciences

**TABLEAU 7 – Poursuites d'études des bacheliers généraux et technologiques selon le sexe**

	Bacheliers généraux		Bacheliers technologiques		Ensemble des bacheliers	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
CPGE	19,9	9,4	1,2	0,6	13,8	6,8
DEUG/PCEM	47,1	62,9	15,4	23,7	36,6	51,2
IUT	14,6	6,6	15,3	7,9	14,9	7,0
BTS	8,3	8,9	56,0	42,7	24,0	18,9
Autres formations	8,1	10,0	5,2	14,1	7,1	11,3
Non poursuite d'ét.	2,0	2,2	6,9	11,0	3,6	4,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

LECTURE – 19,9 % des garçons titulaires d'un baccalauréat général s'inscrivent en classe préparatoire.

et technologie tertiaires), et ne trouvent pas toujours de place dans les filières courtes. Les autres ont dans leur très grande majorité choisi la série SMS (sciences médico-sociales) ; elles ont quasiment comme seul débouché les écoles paramédicales et sociales, dont l'accès est réglementé par un concours. Ainsi, près du quart des bacheliers technologiques se retrouvent inscrites en DEUG après leur bac, souvent par défaut : plus de la moitié d'entre elles déclarent qu'elles voulaient faire autre chose.

### ... MAIS TRADUISENT ÉGALEMENT DES CHOIX SPÉCIFIQUES

Dans ce contexte, il est nécessaire pour mettre en évidence une éventuelle différence de comportement entre les garçons et les filles d'éliminer l'effet de leurs profils scolaires, en observant le devenir d'une sous-population homogène de bacheliers. Si on se limite ainsi aux bacheliers S ayant obtenu leur bac à 18 ans ou moins, qui constituent le groupe le plus nombreux, et dont l'éventail des orientations possibles est le plus large, de grandes disparités apparaissent : même dans ce cas, les filles

intègrent deux fois moins souvent une filière sélective que les garçons (graphique 2).

L'orientation en classe préparatoire aux grandes écoles, filière la plus « rentable », est ainsi très discriminante : comme pour l'orientation en 1<sup>ère</sup> S, la plus faible demande des filles est systématique, quels que soient leur origine sociale, le niveau de diplôme atteint par leurs parents, ou leurs performances scolaires (tableau 8). Les résultats au bac creusent l'écart le plus important : c'est lorsqu'elles ont eu une mention AB, et surtout lorsqu'elles n'ont pas

eu de mention, que le choix des filles s'éloigne le plus de celui des garçons. L'écart est renforcé par le fait que, dans ce cas, les garçons, moins souvent admis en classe préparatoire, se reportent vers les IUT, alors que les filles sont très peu nombreuses à prendre cette voie. À l'inverse, c'est lorsque la mère a atteint un niveau de diplôme élevé, mais aussi lorsqu'à l'opposé le père n'a pas le baccalauréat, que l'écart entre garçons et filles est le plus faible. On peut émettre l'hypothèse que dans ce dernier cas, la « pression » parentale sur le choix des garçons est moins forte.

GRAPHIQUE 2 – Orientations prises par les bacheliers S « à l'heure » selon le sexe

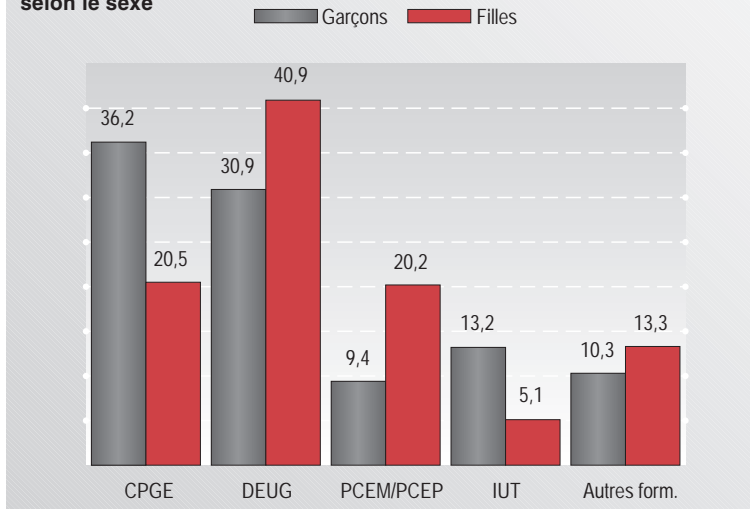


TABLEAU 8 – Le choix d'une orientation en CPGE par les bacheliers S « à l'heure »

	Garçons	Filles	Comparaison additive	Comparaison multiplicative	Comparaison logistique
Cs du chef de famille					
Cadres, prof. intellect. sup.	50,2	30,2	20,0	1,7	2,3
Professions intermédiaires	33,6	19,7	13,9	1,7	2,1
Ouvriers	19,1	8,9	10,2	2,1	2,4
Diplôme du père					
Pas de baccalauréat	23,6	15,3	8,3	1,5	1,7
Baccalauréat ou dipl. bac + 2	34,9	17,1	17,8	2,0	2,6
Diplôme bac + 3 ou plus	54,6	32,4	22,2	1,7	2,5
Diplôme de la mère					
Pas de baccalauréat	27,1	13,7	13,4	2,0	2,3
Baccalauréat ou dipl. bac + 2	39,3	22,1	17,2	1,8	2,3
Diplôme bac + 3 ou plus	49,0	34,6	14,4	1,4	1,8
Mention au bac					
Pas de mention	16,0	5,4	10,6	3,0	3,3
Mention AB	48,1	23,7	24,4	2,0	3,0
Mention B ou TB	69,7	52,0	17,7	1,3	2,1

**LECTURE** – Parmi les bacheliers S « à l'heure » dont le père est cadre, 50,2 % des garçons s'orientent en CPGE, contre 30,2 % des filles. La différence entre les deux proportions est de vingt points. Les garçons s'inscrivent en CPGE 1,7 fois plus souvent que les filles. Le fait que les garçons choisissent une CPGE et pas les filles est un événement qui a 2,3 fois plus de chances de se produire que la situation contraire.

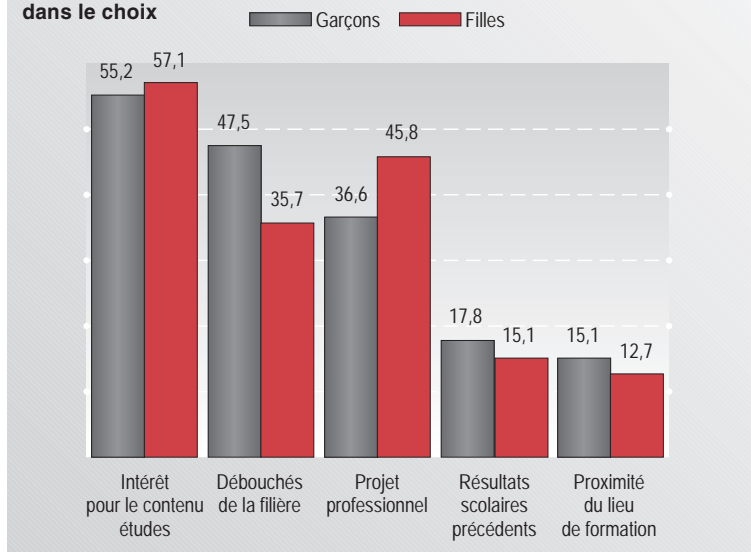
Mais les éléments d'explication à cette disparité entre les choix faits par les uns et les autres sont multiples et leur importance réciproque difficile à apprécier. Un plus grand investissement des parents sur les études de leurs fils subsiste sans doute : on l'a déjà vu à l'occasion des souhaits exprimés par les parents en matière de type de bac pour leurs enfants lorsque ceux-ci étaient au collège. Les parents prennent d'ailleurs une moins grande part dans l'information de leurs filles, qui ne sont que 26 % à s'adresser à eux pour le choix de leur orientation, contre 32 % des garçons. La différence est plus importante encore pour ce qui est des enseignants, que les filles sollicitent beaucoup moins que les garçons (26 contre 36 %) : or, ils jouent un rôle important dans l'orientation en classe préparatoire, filière dont ils sont plus proches. De fait, les filles s'informent plus souvent par elles-mêmes, dans les centres d'information, les forums ou les salons de l'orientation. Ce contexte contribue sans doute à renforcer chez certaines une tendance à se sous-évaluer ou à pratiquer une auto-sélection, à laquelle s'ajoute peut-être un moindre goût pour la compétition.

## DES MOTIVATIONS DIFFÉRENTES ?

Cette affirmation mérite cependant d'être nuancée : en effet si les filles qui ont décroché un bac S à 18 ans privilégient toujours l'université, c'est une fois sur trois pour s'inscrire en premier cycle d'études médicales. Or il s'agit d'une voie ambitieuse : si l'accès à cette filière est ouvert à tous, le concours qui détermine le passage en deuxième année est d'une très grande sélectivité.

Ce choix traduit l'importance pour les filles de leur projet professionnel. Les motivations auxquelles répondent les orientations que prennent les garçons et les filles sont ainsi

**GRAPHIQUE 3 – Principales motivations des garçons et des filles dans le choix**



très significativement différentes, qu'il s'agisse des seuls bacheliers S « à l'heure », ou de l'ensemble des bacheliers (*graphique 3*). Tous en effet mettent en tête leur intérêt pour le contenu des études, mais les filles placent en deuxième position leur projet professionnel, tandis que les garçons privilégient la « rentabilité » de leur filière sur le marché du travail. S'ils accordent cette importance beaucoup plus grande à l'ampleur des débouchés, c'est souvent parce qu'ils ne savent pas encore précisément ce qu'ils veulent faire.

En effet les filles ont déjà bien plus souvent un projet professionnel, et cela quelle que soit la filière qu'elles intègrent (70 % contre 55 % des garçons). Leurs projets se concentrent autour de deux pôles : la santé et le social (24 %), et l'enseignement (23 %). Si on se limite aux bacheliers S arrivés au bac à 18 ans, dont le profil scolaire est susceptible de leur ouvrir les portes les plus nombreuses, la polarisation est encore plus forte : 60 % d'entre elles souhaitent se diriger vers la médecine, les professions paramédicales et sociales, et l'enseignement, soit deux fois plus que de garçons présentant les mêmes caractéristiques. En revanche, elles évoquent rarement le métier d'ingénieur (8 %), cité par 28 % des garçons. Il est difficile de savoir si la persistance de tels

modèles traditionnels correspond plus à un manque de connaissance réelle des métiers, à un faible attrait pour des univers plus traditionnellement masculins, dans lesquels les filles auront, de plus, du mal à se faire une place, ou à un authentique souci de privilégier la relation avec les autres et de faire un travail « utile ». Il est vraisemblable également que les filles intègrent très tôt le fait qu'elles devront mener de front leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales : elles préfèrent ainsi peut-être parfois s'orienter vers des professions moins prestigieuses, mais dont les conditions de travail leur paraissent plus adaptées à leurs contraintes futures.

Que ce soient les métiers de l'enseignement ou les professions de santé, il s'agit de domaines où les perspectives de recrutement ont pu être incertaines, du moins jusqu'à une période récente : aussi le pessimisme des filles quant à leur avenir professionnel est-il dominant (57 %), tandis qu'à l'inverse les garçons sont majoritairement confiants (56 %). Les variations sont certes fortes selon les filières, mais l'optimisme est toujours inférieur d'au moins dix points chez les filles, comme si, quel que soit leur parcours scolaire, elles anticipaient comme inéluctables les difficultés qu'elles allaient rencontrer sur le marché du travail. ■